



La Camusière
18, rue de l'Oiselet
37550 Saint Avertin
Tél: 02 47 85 11 11
Fax: 02 47 85 11 12

sudptt36-37.org
sudptt.36-37@wanadoo.fr
sudtauxigny@sudptt.org

La direction veut nous faire croire au Père Noël!!! Ah bah oui mais non...
La politique Armatis a pour unique adage « charité bien ordonnée commence par soi même », mauvaise pioche, nous pensons collectif!!!



Accord et désaccord ou la volonté de nous faire bêler?

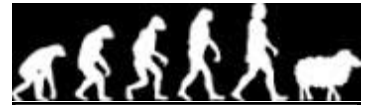
6 mois après les élections où en sommes nous ? Nous l'avions dit lors de notre campagne : il était urgent de reprendre les accords un par un afin de les améliorer ! Il nous semblait évident que pour mener à bien cette mission, il fallait s'inscrire dans une démarche constructive et avec méthodologie, afin de donner des priorités à ce qui est urgent !

Malheureusement, au lieu de prendre dossier par dossier, nous assistons depuis le mois de juin à une course effrénée à la dénonciation de tous les accords... de la part de la direction... mais aussi de la part d'autres syndicats !

Syndicats exerçant même une pression constante sur certains de nos élus sans doute par crainte de leurs compétences, en omettant sans doute que le harcèlement moral est pénalement une responsabilité. Nous espérons que ce fait est davantage un souci d'égo que de ligne syndicale et que cela se résoudra rapidement dans l'intérêt commun.

Le chantier est de grande ampleur, nous, **Sud le rendons public** : astreintes, travail de nuit, mutuelle, aménagement du temps de travail et début des négociation annuelles obligatoires, force est de constater que notre nouvelle direction consacre beaucoup de temps à dénoncer, renoncer mais pas annoncer ce qui pourrait aller dans le sens du moteur de l'entreprise: **Vous et Nous..**

Est-ce pour palier à l'ennui de bureaucrates, à un manque de confiance, face à l'arrivée d'un nouveau syndicat ou tout bêtement nous occuper durant nos heures de délégation? La question demeure comme pour nos revendications qui se trouvent sans réponse mais ne coupent court notre motivation à vous soutenir....



Évolution des conseillers vue par Armatis LC sur deux ans .

Source: Musée du patronat, décembre 2014 PARIS

Vos p'tites annonces

3½ 4½ LIBRES, W Caron près Rodine, tout inclus, calme, 418-558-6173

4½ rénové, chauffé, eau chaude, balcon, parking, 730\$, 843-0326

GRAND 5½ libre, et juillet, près Robert-Bourassa, 418-264-5331

Jeune syndicat coquin recherche patronnat sans once de démagogie et ouvert au dialogue social afin de nouer une relation de confiance. Si vous êtes disposé à respecter vos employés et le code du travail et accorder enfin un salaire digne de la pénibilité imposée par la productivité, n'hésitez plus, écrivez-moi...

1395 BARRIN, 6½, fév., mars, chauffé, eau chaude, 850\$. 418-688-0556

380-4838, juillet, 5½, 6½, rénovés, bois franc, non chauffé, balcon.

5 PIÈCES, Grande-Allée, meublé, tout inclus, voisin Concorde. 265-4842

630 CHOUINARD, 3½, juillet, bois franc, chauffé, 418-576-2260

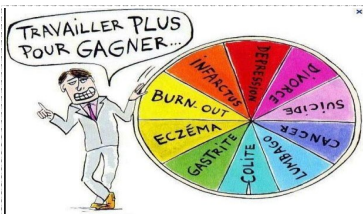
À 2 pas du Grand-Théâtre, 1½, 3½ récents, entrée lav.-séch., 655-3730

À 681-8535, juillet
4½ sur étage, 725\$
3½ demi sous-sol, 475\$



+ **AVIS de DÉCÈS**

Votre syndicat Sud a la douleur de vous annoncer le décès de la prime de transport, d'une véritable mutuelle, des primes, du passage en statut agent de maîtrise sur la base de l'ancienneté, du temps libre, de l'intéressement, de l'augmentation de salaire, de l'évolution, de la considération, du pouvoir d'achat etc...R.I.P.



T'as des droits alors, joue avec nous

et apprends à t'en servir...

Le droit de retrait :

C'est une loi du code du travail (art. L. 231-8 à L.231-9).



Le salarié confronté à un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, a le droit d'arrêter son travail et, si nécessaire, de quitter les lieux pour se mettre en sécurité. L'employeur ou les représentants du personnel doivent en être informés. Ce droit de retrait est un droit protégé. Il y a l'obligation d'information du responsable hiérarchique, une obligation immédiate de consignation par écrit avant retrait signée soit par le salarié, soit par un témoin ou par le supérieur hiérarchique.

Les risques psychosociaux (R.P.S.) kézako?

On préférera appeler cela la souffrance au travail...

C'est votre stress mais aussi le harcèlement moral ou sexuel.

C'est une notion totalement subjective qui relève de la perception propre à chaque individu, qui peut néanmoins être évaluée.

Nous sommes tous concernés du cadre dirigeant au superviseur.



Un accord sur ces risques est en cours de mise en place.

Le saviez vous?

L'accident de travail n'est pas que physique.

Nous t'invitons à lire cet article du code de la sécurité sociale [L411-1](#) et [L411-2](#).



COMITE DE GROUPE

SUD signe l'accord.

Le débrayage :



C'est la cessation d'activité pendant une courte durée car rien n'est éternel; il faut savoir rentrer chez soi. C'est le moyen d'exprimer votre mécontentement et faire pression lorsque l'on est pas entendu.

Il s'en va sans dire « plus on est de fous, plus on rit »...alors si un jour ça arrive, hésite pas à

On a des nouveaux roulements, t'es content?

Tu as le sentiment de vivre au boulot? **MERCI QUI???** Tes enfants t'appellent Monsieur ou Madame? **MERCI QUI???** Tu as plus le temps de rien? **MERCI QUI???**



Et bien, joignons-nous gaiement pour remercier notre direction pour cette faveur de nous faire profiter de leurs locaux la majeure partie de notre vie...sic.

La prochaine étape proposée va être quoi? Du 24/24, 7 jours sur 7? C'est bon pour notre moral peut-être? S'imposent-ils les mêmes astreintes et contraintes?

Alors le seul mot d'ordre et rejoignez-nous car si on en n'est pas encore à la révolution,

la révolte gronde... Sud vous fournit les



Tes nouveaux commandements

Ta journée débutera lorsque sur ton lieu de travail tu arriveras.

Sur la productivité aucun entretien de management ne se fera ou alors tu ne signeras pas et de tes élus assistés, tu te feras.

Les enregistrements arrêtés tu pourras ou les effacer tu demanderas.

Si refus de tes CP, à la RH avec nous, tu iras.

Si tu es malade, les 5h imposées parfois, tu ne resteras pas.

Pour tous problèmes vers tes élus DP ou CHSCT, tu t'orienteras.

